

42, rue du Général de Larminat BP 56  
33035 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 00 04 00  
Fax : 05 56 00 04 57

**Groupe de subdivisions  
de la Gironde**

Affaire suivie par F.BERNAT et C.STEIN  
Téléphone : 05 56 00 05 18

Bordeaux, le 11 mai 2007

Référence : CS-GS33-EI-07-417  
Affaire n° : 7709-520002-1-1

**Mairie d'Etauliers  
Hôtel de Ville  
33820 - ETAULIERS**

**Rapport de l'inspection des installations classées  
au  
Comité départemental de l'environnement et des  
risques sanitaires et technologiques**

**Objet** : Décharge de la commune d'Etauliers au lieu-dit "Pisse-Lièvre"

**I. Objet**

L'arrêté préfectoral du 6 septembre 1972, a autorisé la Mairie d'Etauliers à exploiter une décharge sur le territoire de sa commune au lieu-dit « Pisse-Lièvre ».

Par courrier en date du 4 octobre 2005, Monsieur le Préfet a demandé à la Mairie d'Etauliers de déposer un dossier de remise en état comprenant une ESR pour ce site.

Par transmission du 23 juin 2006, la Préfecture nous fait parvenir cette étude.

Le présent rapport fait suite à l'examen de ce document.

**II. Analyse du dossier**

**II.1- Description du site**

L'ancienne décharge d'Etauliers se situe à environ 1 km au Nord-Est de la commune, sur un terrain communal de 0,83 ha. Un lotissement appelé « la Pinède » est présent à l'Ouest du site.

L'exploitation se faisait par excavation sur une profondeur de 2 à 3 m maximum. La hauteur des déchets mise en évidence par les sondages est de 1 m à 2,5 m. Le site a accueilli des déchets de 1972 à 1999. Il n'aurait reçu que des déchets communaux et privés de type déchets verts, déchets inertes, ferrailles, pneus, verres et plastiques. **Les déchets verts secs étaient régulièrement brûlés.** Le volume total de déchet est estimé à 5800 m<sup>3</sup>.

Sur les 17 sondages réalisés sur le site pour cette étude, **aucun n'indique la présence d'ordures ménagères et de déchets dangereux.**

Des analyses de biogaz ont été réalisées. Ces dernières ne mettent pas en évidence une production notable de biogaz provenant du massif de déchets.

En fin d'exploitation, le site a été nivelé et replanté de pins. Une couverture sableuse de 0,4 à 1,5 m a été observée par les sondages. Au vu des photos jointes à l'étude, quelques déchets sont **encore visibles en surface et certaines zones sont dénuées de végétation.**

Le site n'est plus clôturé.

## II.2- Hydrogéologie, Hydrologie et Sols

- Géologie

Le site se situe sur une alternance de sables et d'argiles d'une centaine de mètres d'épaisseur, d'âge Eocène à Oligocène.

Les sondages mettent en évidence la **présence sous les déchets d'un sable bariolé, argileux en profondeur.**

- Eaux souterraines

Selon l'étude, les aquifères présents, au droit du site, sont les aquifères :

- du Crétacé, profond (à 175 m), bien protégé, dont l'écoulement est de l'Est vers l'Ouest à la faveur de zone karstique ;
- de l'Eocène inférieur (à 115 m), bien protégé par des horizons argileux épais ;
- de l'Oligocène-Eocène se situant environ entre 5 à 15 m de profondeur. Son sens d'écoulement est de l'Est vers l'Ouest. Cette nappe superficielle est drainée par les cours d'eau. Les captages recensés captant cet ensemble se situent en position hydraulique latérale, à plus de 1,7 km du site. **Aucun puits n'est recensé au niveau du lotissement à l'Ouest du site.**

Selon l'étude, compte tenu de la présence d'horizons argileux proches de la surface, les précipitations infiltrées dans le sol sont rapidement ralenties. **Cependant, la présence d'eau dans les fouilles n'a pas été observée lors de l'exploitation, excepté en période de fortes précipitations.**

Aucune analyse n'a été réalisée dans les eaux souterraines.

- Eaux superficielles

La topographie du terrain est marquée par une pente vers le Nord-Ouest

Un fossé non pérenne est présent au Nord du site. Il s'écoule d'Est en Ouest et se perd dans une zone forestière.

A environ 1,75 km à l'Ouest, s'écoule le ruisseau de La Livienne qui rejoint au Sud, la rivière des Martinettes.

- Sols

Le contact direct aux déchets est limité par la mise en place d'une couverture sableuse. Cependant quelques déchets restent visibles en surface.

3 échantillons de sol ont été analysés pour les paramètres hydrocarbures et éléments trace métallique. Certains paramètres présentent des variations mais restent très inférieurs aux valeurs de sources sol. **Aucun impact de la décharge sur les sols n'est observé.**

## II.3 Préconisations de la société ANTEA

Aucune proposition concernant les aménagements du site n'est réalisée par la société ANTEA. Cette société propose cependant un suivi concernant les eaux souterraines sur l'indice hydrocarbures totaux et les éléments trace métallique.

### **III. Avis de la DRIRE sur le dossier**

Au vu des déchets relevés lors des sondages, des analyses de sol réalisées et de la nature argileuse des terrains sous jacents, le site ne représente pas une source de pollution significative. Il ne nous semble donc pas nécessaire d'imposer un suivi des eaux souterraines.

Nous proposons cependant de revégétaliser certaines zones du site dépourvues de végétation et de faire disparaître les déchets visibles en surface.

Enfin, nous proposons d'imposer des restrictions d'usage du site afin de s'assurer qu'il conservera un usage compatible avec son activité passée.

Nous proposons donc, à Monsieur le Préfet, de reprendre ces préconisations, dans un arrêté complémentaire encadrant la fermeture et la remise en état du site.

Ce projet d'arrêté a été transmis pour avis à la Mairie d'Etauliers qui n'a pas émis de remarques particulières.

L'inspecteur des installations classées,  
Signé

F. BERNAT

**P.J.** : Projet d'arrêté